

DFJC
Madame la Conseillère d'État
Cesla Amarelle
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 17 avril 2020

Potentielle réouverture des écoles au 11 mai

Madame la Conseillère d'État,

La Société pédagogique vaudoise a pris connaissance de la volonté du Conseil fédéral de rouvrir les écoles potentiellement au 11 mai. Pour la SPV, une réouverture des écoles ne doit pas mettre en danger les élèves, les professionnel-le-s de l'école et plus largement la population.

Une décision d'ouvrir les écoles vaudoises doit être prise sur une analyse sérieuse de la situation sanitaire de notre région, l'une des plus touchées par la pandémie du Covid-19. Par ailleurs, cette décision devrait être appuyée par des données publiées scientifiquement fiables sur les questions primordiales de la transmission du virus par les enfants, notamment de manière asymptomatique. L'affirmation du Conseiller fédéral Alain Berset et de Daniel Koch sur le fait que les enfants ne sont pas porteurs du virus est très largement contestée par des prises de position du milieu scientifique, notamment français.

La SPV demande qu'une concertation ait lieu entre les autorités et les associations professionnelles afin de préparer et préciser une rentrée qui doit se faire progressivement. De strictes garanties doivent être données aux professionnel-le-s sur les conditions de travail durant cette période. Ainsi, les conditions sanitaires, notamment la distanciation sociale, doivent être applicables dans toutes les classes, y compris avec des élèves de quatre ans.

En outre, sur le plan pédagogique, une potentielle reprise avant le mois de juillet doit permettre principalement aux élèves de recréer du lien et de reprendre contact avec la vie scolaire. L'enjeu essentiel se situe à la rentrée scolaire prochaine. La SPV demande que le département mette en place un plan d'action durant l'année 2020-2021 afin d'accompagner les élèves les plus en difficulté. Cela pourrait se traduire notamment par des ressources spécifiques supplémentaires.

Certes, une potentielle réouverture des écoles au 11 mai se situe dans quatre semaines. Toutefois, si la fermeture des écoles n'a pas pu être planifiée en raison de l'urgence sanitaire qu'a connue notre pays, le « retour à l'école » peut et doit être préparé. Après la question sanitaire, le réel enjeu se situe dans la planification de cette reprise, tant avant juillet que pour la rentrée scolaire en août.

Dès lors, la SPV invite donc formellement le Conseil d'État vaudois, par l'intermédiaire du DFJC, à repousser la réouverture des écoles annoncée par le Conseil fédéral.

Restant bien évidemment disponibles pour exposer notre point de vue lors de la rencontre du 20 avril, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'État, l'expression de nos sentiments très respectueux.


Gregory Durand
Président


Yves Froidevaux
Secrétaire général